

EXERCICE 1922

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 500 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 1923

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1923

EXERCICE 1922

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 500 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 1923

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1923

ADMINISTRATION CENTRALE : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

SUCCURSALE PARIS-LE PELETIER : 26, Rue Le Peletier (9^e).
 SUCCURSALE OPÉRA, 17, Rue Scribe (9^e).
 SUCCURSALE ITALIENS : 16, Boulevard des Italiens (9^e).
 SUCCURSALE BOURSE : 13, Place de la Bourse (2^e).
 SERVICE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES : 15, Rue Scribe (9^e).

- PARIS**
- AGENCES**
- VICTOR-HUGO, 168, Avenue Victor-Hugo (16^e).
 RÉAUMUR-SÉBASTOPOL, 105, Boulevard Sébastopol (2^e).
 VOLTAIRE, 18, Boulevard Voltaire (11^e).
 Gobelins, 77, Avenue des Gobelins (13^e).
 VILLETTE, 30, Rue de Flandre (19^e).
 RAMBUTEAU, 17, Rue Rambuteau (3^e).
 GARE DU NORD, 138, Rue Lafayette (10^e).
 ÉTIENNE-MARCEL, 44, Rue Etienne-Marcel (2^e).
 GAMBETTA, 2, Place Gambetta (20^e).
 NATION, 3, Place de la Nation (12^e).
- SAINT-GERMAIN, 133, Boulevard St-Germain (6^e).
 VAUGIRARD, 148, Rue Lecourbe (15^e).
 AVENUE D'ORLÉANS, 53, Avenue d'Orléans (14^e).
 AVENUE DES TERNES, 49, Avenue des Ternes (17^e).
 JOUFFROY, 77, Rue Jouffroy (17^e).
 PASSY, 14, Rue de Passy (16^e).
 GARE DE LYON, 20, Rue de Lyon (12^e).
 BARBÈS, 3, Boulevard Barbès (18^e).
 AUTEUIL, 120, Rue La Fontaine (16^e).
 PLACE CLICHY, 80, Rue de Clichy (9^e).

AGENCE d'IVRY-sur-SEINE, 18, Rue de la Mairie.
 de LEVALLOIS-PERRET, 94 bis, Rue du Président-Wilson.

AGENCE de PANTIN, 72, Rue de Flandre.

SUCCURSALES & AGENCES :

- | | | | | |
|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|
| ALAIS | CHARTRES | LES ANDELYS | MORTEAU | SAINT-FLORENTIN |
| AMBOISE | CHATEAUDUN | LE HAVRE | MOULINS | SAINT-FONS |
| ANGERS | CHATEAU-GONTIER | LE MANS | NANCY | St-LOUP-s.-SEMOUSE |
| Angers-La-Doutre | CHATEAUXOUX | LE RUSSEY | NANTES | SALINS |
| ANGOULEME | CHATILLON-s.-SEINE | LE THILLOT | NARBONNE | SAULIEU |
| ANNONAY | CHOLET | LEZIGNAN | NEMOURS | SAUMUR |
| APT | CLAMECY | LIBOURNE | NEUFCHATEL-EN-BRAY | SEMUR |
| ARBOIS | CLERMONT-FERRAND | LIMOUX | NICE | SENONES |
| ARCIS-SUR-AUBE | COGNAC | LISIEUX | NIMES | SENS |
| ARRAS | COMMENTRY | L'ISLE-s.-le-DOUBS | NOGENT-s.-SEINE | TARARE |
| AUBIGNY-SUR-NERE | CORBELL | LIVAROT | ORLEANS | TARBES |
| AUDINCOURT | CORNIMONT | LONGWY | PAU | THIZY |
| AUXERRE | COURS | L'ONS-LE-SAULNIER | PERPIGNAN | TONNERRE |
| AUXONNE | DAX | LOUVIERS | PLOMBIERES | TOULOUSE |
| AVALLON | DIEPPE | LURE | PONTARLIER | TOURCOING |
| BAGNERES-DE-BIGORRE | DIJON | LUXEUILL | PONT-AUDEMER | TOURS |
| BAINS-LES-BAINS | DOLE | LYON | PONT-L'ÉVÊQUE | TROYES |
| BAR-SUR-AUBE | DREUX | Lyon-Bellecour | POUILLY-EN-AUXOIS | VAL-D'AJOL |
| BAR-SUR-SEINE | DUNKERQUE | Lyon-Lafayette | PROVINS | VENDOME |
| BAYONNE | ELBEUF | Lyon-La Guillotière | PUISAUX | VERNON |
| BEAUNE | EPINAL | Lyon-Tolozan | RAON-L'ÉTAPE | VERSAILLES |
| BEAUGENCY | EVREUX | Lyon-Les Brotteaux | REMIREMONT | VESOUL |
| BELFORT | FIRMINY | MAICHE | RIVE-DE-GIER | VICHY |
| BESANCON | FONTAINEBLEAU | MARSEILLE | ROANNE | VIIENNE |
| BEZIERS | FOUGEROLLES | boul. Dugommier | ROMILLY-s.-SEINE | VIERZON |
| BLOIS | FRAIZE | boul. Castéjane | ROMORANTIN | VILLEFRANCHE-s.-Saône |
| BORDEAUX | GANGES | MAZAMET | ROUBAIX | VILLENEUVE-s.-YONNE |
| BORBONNE-LES-BAINS | GERARDMER | MEAUX | ROUEN | VITTEL |
| BOURGES | GRAY | MELUN | SABLE-s.-SARTHE | VOIRON |
| BRIONNE | GRENOBLE | METZ | SAINT-AIGNAN | XERTIGNY |
| BRUYERES | HONFLEUR | MONTARGIS | St-AMAND-MONTROND | YVETOT |
| CAEN | JOINVILLE | MONTBELIARD | SAINT-CALAIS | |
| CANNES | JUSSEY | MONTBRISON | SAINT-CHAMOND | |
| CARPASSONNE | LA BRESSE | MONTLIMAR | SAINT-CLAUDE | |
| CARPENTRAS | LA FERTE-BERNARD | MONTEREAU | SAINT-DIE | |
| CAVAILLON | LA FLECHE | MONTLUÇON | St-ELOI-AUX-MINES | |
| CETTE | LAVAL | MONTPELLIER | SAINT-ETIENNE | |
| CHAMPAGNOLE | LAVELANET | MONTRICHARD | SAINT-FARGEAU | |

BUREAUX PÉRIODIQUES :

- | | | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| Aillant-sur-Tholon | Châteauneuf-s.-Sarthe | Gallardon | Montoire-sur-le-Loir | St-André-de-l'Eure |
| Aix-en-Othe | Châteaurenard | Girromagny | Montrevault | St-Bonnet-le-Château |
| Amplepuis | Châteaurenault | Grand-Lucé | Montreuil-Bellay | St-Florent-le-Viel |
| Anduze | Château-Thierry | Granges | Moret-sur-Loing | Saint-Germain-Laval |
| Argenton-s.-Creuse | Châteauvillain | Gy | Mosnes | St-Georges-sur-Loire |
| Arnay-le-Duc | Chavanges | Hagetmau | Mugron | St-Jean-de-Bournay |
| Auffay | Chemillé | Hendaye-Ville | Nangis | Saint-Jean-du-Gard |
| Bals | Clevaux | Herbault | Nay | St-Jean-de-l'Osne |
| Beaucourt | Clerval | Houdan | Nearphle-le-Château | St-Julien-Molin-Molette |
| Beaugé | Clisson | Illiers | Nérès-les-Bains | St-Julien-du-Sault |
| Beaune-la-Rolande | Cloye | Jargeau | Neuville-aux-Bois | St-Laurent-du-Jura |
| Beaupréau | Contres | La Chartre-sur-le-Loir | Noyers-sur-Serein | St-Laurent-du-Pont |
| Beaurepaire | Corbigny | Ladon | Nozeroy | St-Mards-en-Othe |
| Bellegarde (Loiret) | Cormèilles | La Guerche-de-Bretagne | Olonzac | Ste-Maure-de-Touraine |
| Belleville-s.-Saône | Cossé-le-Vivien | La Guerche-sur-L'Aubois | Onzain | St-Sauveur-en-Pusaye |
| Bessé-sur-Braye | Côte-Saint-André | La Haye-Descartes | Orgelet | St-Valéry-en-Caux |
| Beuzeville | Cours-Cheverny | Laignes | Oucques | St-Vincent-du-Tyrosse |
| Blain | Courtenay | Lamotte-Beuvron | Pacy-sur-Eure | Salbris |
| Bléneau | Courville | L'Arbresle | Pails | Scey-sur-Saône |
| Bléré | Craon | Les Laumes | Fassavant | Selles-sur-Cher |
| Boen-sur-Lignon | Damville | Les Montils | Patay | Sézannes |
| Bonnétable | Dampierre-s.-Salon | Le Neubourg | Pavilly | Sommières |
| Bonneval | Danmartin-en-Goele | Le Pertre | Péage-du-Roussillon | Souppes |
| Bourg-Achard | Delle | Les Rousses | Pesmes | Soustons |
| Boussac | Dieulefit | Ligny-le-Chatel | Piney | Sully-sur-Loire |
| Eracleux | Dixmont | Lillebonne | Pionsat | St-Romain-de-Collorec |
| Eram | Donnemarie-en-Montois | Londimères | Poligny | Toucy |
| Bray-sur-Seine | Doué-la-Fontaine | Longué | Pontailleur | Thaon-les-Vosges |
| Erienne-le-Château | Dozulé | Longuyon | Pont-de-l'Arche | Tournan |
| Brionne | Durtal | Lormes | Pont-de-Roide | Trie-sur-Baise |
| Brou | Ecommoy | Lurcy-Lévy | Précy-sous-Thyl | Vagnay |
| Brulon | Egreville | Lorris | Prémery | Valençay |
| Buzançais | Entrains-sur-Nohains | Mailly-le-Camp | Quillan | Vendeuvre-sur-Barse |
| Bussang | Epoisses | Maintenon | Quilliac | Vermenton |
| Cauvencen-Caux | Ervy-le-Chatel | Marigny-le-Chatel | Rabastens-de-Bigorre | Vibraye |
| Cazères | Espéraza | Mer | Ramerupt | Villenaux-la-Grande |
| Céton | Esternay | Meung-sur-Loire | Recey-sur-Orce | Villeneuve-la-Guyard |
| Chablis | Evron | Meursault | Renazé | Villeneuve-l'Archevêque |
| Chabris | Faucogney | Migennes-Laroche | Rioz | Villers-Bocage |
| Chalabre | Fauville-en-Caux | Milly | Romchamp | Villers-le-Lac |
| Chalonnnes-sur-Loire | Faverney | Mirepoix | Rougemont-le-Château | Villersexel |
| Champitite | Feyl-Billot | Mondoubleau | Rougemont | Villers-St-Georges |
| Chaource | Fère-Champenoise | Montalut-en-Combraille | Rupt-sur-Moselle | Vimoutiers |
| Charly | Foullletourte | Montbard | Saint-Ambroix | Vouix |
| Charny | Gaillon | Montfort-l'Amaury | St-Amand-de-Vendôme | Voves |
| Château-Landon | | Montfort-en-Chalosse | Saint-Amour | WASSY |

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 1923

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'exercice 1922. Ainsi que nous vous en avons informés au cours de l'Assemblée générale réunie le 1^{er} Septembre dernier, nous avons réalisé à cette date notre fusion avec la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les bons effets que nous attendions de cette opération se sont aussitôt manifestés. La fin de l'exercice a été marquée pour nous par une recrudescence d'affaires et une activité dues en partie, nous en demeurons assurés, à l'adjonction des éléments nouveaux que nous apportait l'important Etablissement que nous venions d'absorber.

La crise économique qui avait atteint son paroxysme au cours de l'exercice 1921, s'est progressivement atténuée pendant l'exercice dernier. Nous avons assisté et participé à une reprise croissante des affaires ; les chiffres de notre bilan que nous vous exposons plus loin en sont la manifestation évidente. Nous sommes ainsi restés fidèles à notre programme en apportant notre appui à l'Industrie et au Commerce du pays aussi largement que les circonstances nous le permettaient.

Le développement de notre réseau de succursales et d'agences s'est poursuivi dans le courant de l'année.

Nous avons ouvert à Paris une très importante succursale dénommée aujourd'hui « Succursale Opéra » et qui n'est autre que l'ancien Siège Social de la Banque

Française. Cette nouvelle succursale, dont la clientèle française et étrangère, hier encore celle de nos prédécesseurs, se développe chaque jour, nous a apporté pour ses quatre mois d'exploitation des résultats fort intéressants.

L'emplacement remarquable de notre « Succursale Opéra », ses heureux aménagements, les commodités qu'elle offre à la clientèle, nous ont engagés à y installer notre Service des Relations avec l'Extérieur. Nos clients de l'Etranger, de passage à Paris, y trouvent toutes les facilités désirables pour leurs diverses transactions.

Les agences de la Côte d'Azur, Nice, Cannes et Monte-Carlo, ouvertes tout à fait à la fin de l'exercice 1921, ont déjà commencé à apporter leur utile contribution à notre activité générale.

Continuant avec méthode notre politique d'extension, nous avons ouvert des succursales et agences à Caën, à Cognac, à Mazamet — où le commerce des laines est particulièrement important — à Bar-sur-Aube, à Neufchâtel-en-Bray. Nous avons repris à Châteauroux la suite de l'honorable Banque Prieur Gaudet et C^{ie}. Nous avons enfin créé de nombreux bureaux auxiliaires.

En dehors du Siège Social, notre exploitation s'étend ainsi à 188 succursales et agences, 23 bureaux de quartier dans Paris et sa banlieue immédiate, et 231 bureaux hebdomadaires formant au total 442 points de contact direct avec la clientèle.

Le bilan que nous vous soumettons se totalise par Frs. 3.182.747.453,86 en augmentation de Frs. 418.871.085,65 sur celui de l'an dernier. Cette augmentation est presque intégralement représentée par la progression des comptes courants et de dépôts qui s'élèvent à Frs. 2.439.911.540,54. L'importance de ces dépôts témoigne de la fidélité d'une clientèle confiante et sans cesse accrue.

Les disponibilités représentées par l'encaisse, les fonds à disposition chez les banques et banquiers, le portefeuille d'effets de commerce, les Bons de la Défense Nationale et les coupons atteignent Frs. 2.083.315.067,59.

Vous pouvez déduire de ces chiffres l'extrême liquidité de notre situation. Nous n'avons pas besoin de vous dire que cette liquidité est l'objet de notre constante attention.

L'ensemble des comptes débiteurs, représentés par les Comptes courants et les Avances sur garanties, s'élève à Frs. 651.777.431,79. Ce chiffre est sensiblement analogue à celui du bilan de l'an dernier.

Au cours du dernier exercice nous avons assuré le placement d'un nombre important de titres. Sans négliger de faire une juste part aux valeurs industrielles, nous avons cru devoir porter principalement notre effort sur les obligations gagées par des annuités de l'Etat, ainsi que sur les emprunts à court terme faits par l'Etat lui-même et par le Crédit National. Le produit de ces emprunts ayant concouru

pour la plus grande partie à la reconstitution de l'industrie française dans les pays dévastés, nous avons fait ainsi œuvre patriotique en même temps que nous associons notre clientèle à des placements intéressants.

Suivant la règle que nous nous sommes toujours imposée, nous avons évalué notre portefeuille « Titres » dans un esprit de sévérité voulue. Les valeurs portées à notre bilan ont été décomptées pour les titres cotés, soit aux cours du 31 Décembre dernier, soit à des cours inférieurs; quant aux titres non cotés, ils ont été évalués à des prix que nous croyons inspirés d'une réelle prudence.

Si le chiffre de notre portefeuille « Titres Filiales » reste à peu près constant, notre portefeuille « Titres » au contraire a augmenté au cours de l'exercice dans d'assez larges proportions, passant de Frs. 22.864.503,18 à Frs. 41.144.229,22. De plus notre chapitre : « Participations Financières » inscrit jusqu'ici à nos bilans pour des chiffres insignifiants, présente un solde de Frs. 12.107.470,48.

Ces augmentations s'expliquent d'elles-mêmes, les postes actuels comprenant les titres et participations financières qui nous viennent de la Banque Française.

L'augmentation du compte « Immeubles et Installations » est la conséquence du développement de notre réseau de succursales et d'agences et de l'achat à des conditions favorables de l'immeuble occupé par la Banque Française.

Vous remarquerez que le bilan que nous vous présentons enregistre un accroissement important du capital libéré de notre Société qui atteint Frs. 261.965.750 soit plus de la moitié du capital social.

Le solde du compte « Profits et Pertes » de l'exercice 1922	
se monte à.....	Frs. 31.175.650 32
en augmentation de Frs. 2.953.500,04 sur celui de l'exercice précédent. En y ajoutant le report à nouveau de..... »	900.266 35
et les versements effectués par les actionnaires pour unifier la jouissance des actions libérées au cours de l'exercice, soit.. »	1.869.443 05
nous obtenons un total de.....	Frs. <u>33.945.359 72</u>

Nous vous en proposons la répartition suivante :	
5 0/0 à la réserve légale sur Frs. 31.175.650,32. ».....	Frs. 1.558.782 51
1 ^{er} dividende de 6 0/0 sur le capital appelé de Frs. 125.000.000.. »	7.500.000 »
Intérêts de 6 0/0 sur libérations anticipées d'actions..... »	8.217.945 »
Aux parts de fondateur : 11 fr., maximum prévu par les Statuts. »	1.650.000 »
Au Conseil d'administration : 10 0/0 sur Frs. 15.768.365,86..... »	1.576.836 60
2 ^e dividende de 10 0/0 sur le capital appelé de Frs. 125.000.000. »	12.500.000 »
A reporter à nouveau..... »	941.795 61
	Frs. <u>33.945.359 72</u>

Si vous acceptez ces propositions, le dividende s'élèverait à Frs. 20 pour les actions non libérées et à Frs. 42,50 pour les actions libérées. Nous avons mis en paiement le

11 Janvier dernier un acompte s'élevant respectivement à Frs. 7.50 et Frs. 30. Toutes les actions recevraient par suite le même complément de dividende, soit Frs. 12.50, et les parts de fondateur le dividende maximum de Frs. 11, conformément aux dispositions statutaires.

Ces diverses sommes seraient mises immédiatement en paiement à nos caisses, sous déduction des impôts, à raison de :

- Frs. 11.25 pour les actions nominatives libérées ou non libérées.
- » 10.365 pour les actions au porteur.
- » 9.90 pour les parts de fondateur nominatives.
- » 9.18 pour les parts de fondateur au porteur.

Conformément à l'article 19 des Statuts, le sort a désigné cette année comme membres sortants de votre Conseil d'Administration MM. René Boudon, le Baron Jacques de Gunzburg, et Olivier Sainsère. Vous avez à pourvoir à leur remplacement ou à leur réélection. Ces Messieurs se représentent à vos suffrages.

A la fin de l'exercice, M. Eugène Raval nous a marqué son désir de résigner ses fonctions d'Administrateur. Malgré notre insistance affectueuse, nous n'avons pu le faire revenir sur sa décision. M. Raval a été le fondateur de la Banque Nationale de Crédit ; il l'a assise, dès le début, sur des bases solides, avec de fortes réserves ; il l'a développée en quelques années d'une main sûre et d'une façon remarquable. En donnant à M. Raval quitus de sa gestion, nous vous demandons de vous joindre à votre Conseil pour confirmer par votre vote votre tribut de reconnaissance unanime envers notre ancien Président pour l'œuvre maîtresse accomplie par lui.

Vous voudrez bien également donner quitus de sa gestion à la succession de notre vénéré doyen M. Jules Siegfried, vice-président de notre Etablissement depuis sa fondation, que nous avons eu la douleur de perdre au mois de Septembre. Jusqu'à son dernier jour, il nous a apporté sa précieuse collaboration, conservant, malgré son grand âge, toute sa verdeur, toute la clarté et toute la précision de son esprit. Vous vous associerez certainement à votre Conseil pour adresser aux fils de M. Jules Siegfried l'expression de votre sincère sympathie et de vos regrets.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1923. Comme vous le savez, les Commissaires sortants, MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, sont rééligibles.

En terminant ce rapport, nous sommes heureux de vous signaler le concours toujours dévoué de nos collaborateurs de tous ordres. Nous avons pu, cette année encore, éprouver leur attachement à notre Etablissement. Vous voudrez joindre, nous en sommes assurés, vos remerciements à ceux que nous leur adressons.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les comptes arrêtés au 31 Décembre 1922.

Nous avons reconnu l'exactitude des différents postes figurant au Bilan qui vous est présenté et que nous analysons ci-après :

ACTIF

Caisse, Banque de France et Trésor public	Frs 215.702.866 54
Ce compte, de même que ceux représentant des existences matérielles, a fait l'objet de vérifications matérielles dans tous les sièges à la date du 31 Décembre.	
Banques et Banquiers	209.233.055 73
Fonds disponibles dans les Banques.	
Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale	1.627.462.120 46
Coupons	30.917.024 86
Ces quatre premiers postes de l'Actif — qui se totalisent par Frs. 2.083.315.067 59 — font ressortir la parfaite liquidité de votre Trésorerie.	
Portefeuille Titres	41.144.229 22
Comme d'usage, les titres ont été évalués à des prix ne paraissant présenter aucun aléa.	
Portefeuille Titres filiales	9.022.855 34
Ce montant représente vos intérêts dans les banques filiales.	
A Reporter	Frs 2.133.482.152 15

	Report Frs 2.133.482.152 15
Participations Financières	12.107.470 48
L'augmentation des Chapitres « Portefeuille Titres » et « Participations Financières » est la conséquence naturelle de la fusion avec la Banque Française pour le Commerce & l'Industrie.	
Comptes Courants	387.441.501 53
Avances sur garanties	264.335.930 26
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc., opérations courantes dont nous avons constaté la grande division.	
Débiteurs par acceptations	38.728.242 45
La contre-partie de ce compte figure au Passif dans les comptes « Acceptations à payer » et « Crédeurs par Acceptations ».	
Comptes d'Ordre	21.861.442 43
Immeubles et Installations	86.756.464 56
Actionnaires	238.034.250 »
TOTAL DE L'ACTIF . . . Frs	<u><u>3.182.747.453 86</u></u>

PASSIF

Capital	500.000.000 »
Réserve Légale	14.201.052 31
Réserve Supplémentaire	71.170.784.05
Réserve pour Immeubles et Installations	2.500.000 »
Provisions pour risques de guerre	4.000.000 »
Comptes courants et Comptes de dépôts	2.439.911.540 54
En forte augmentation sur le chiffre de l'an dernier	
Chèques à payer	56.246.435 91
Acceptations à payer	16.417.430 59
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et pour des opérations industrielles et commerciales.	
A reporter Frs	<u><u>3.104.447.243 40</u></u>

	Report Frs 3.104.447.243 40
Créditeurs par acceptations	22.310.811 86
Ce poste représente les acceptations données dans le même but par les Correspondants.	
Comptes d'ordre	23.913.481 93
Les écritures de ces comptes, tant au Passif qu'à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.	
Profits et Pertes (Solde exercice 1921)	900.266 35
Profits et Pertes (Exercice 1922)	31.175.650 32
TOTAL DU PASSIF	<u><u>3.182.747.453 86</u></u>

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et à accepter les propositions de votre Conseil d'Administration pour l'attribution du solde créditeur du compte Profits et Pertes.

Les Commissaires des Comptes,
Henry LEDERLIN, Edmond ODIER.

BILAN
au 31 Décembre 1922

BILAN AU 31

ACTIF

Caisse, Banque de France, Trésor Public	Frs	215.702.866 54
Banques et Banquiers		209.233.055 73
Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale		1.627.462.120 46
Coupons.		30.917.024 86
× Avances sur garanties		264.335.930 26
× Comptes-courants.		387.441.501 53
Portefeuille Titres. {	Divers	41.144.229 22
	Filiales	9.022.855 34
Participations financières		12.107.470 48
× Débiteurs par acceptations		38.728.242 45
Compte d'ordre		21.861.442 43
Immeubles et Installations		86.756.464 56
Actionnaires		238.034.250 »
	Frs	3.182.747.453 86

DÉCEMBRE 1922

PASSIF

Comptes-courants et dépôts.		2.439.911.540 54
Chèques à payer		56.246.435 91
Acceptations à payer		16.417.430 59
Créditeurs par acceptations.		22.310.811 86
Comptes d'ordre		23.913.481 93
Profits et Pertes 1921		900.266 35
— — 1922.		31.175.650 32
Capital		500.000.000 »
Réserve légale		14.201.052 31
— supplémentaire.		71.170.784 05
— pour immeubles et installations		2.500.000 »
Provisions pour risques de guerre		4.000.000 »
	Frs.	3.182.747.453 86

2496.1

RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1922 arrêtés au 31 Décembre 1922, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée fixe à frs. 20 le dividende des actions non libérées, à frs. 42.50 celui des actions libérées et à frs. 11 celui des parts de fondateur. Ces dividendes seront payables immédiatement sous déduction des impôts et sous déduction également des acomptes mis en paiement le 11 Janvier dernier.

Troisième Résolution

L'Assemblée donne quitus de leur gestion à M. Eugène Raval et à la succession de M. Jules Siegfried, décédé au cours de l'exercice 1922.

Quatrième Résolution

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Cinquième Résolution

L'Assemblée réélit comme Administrateurs pour une durée de six années : MM. René Boudon, le Baron Jacques de Gunzburg, Olivier Sainsère.

Par suite, le Conseil sera composé de : MM. René Boudon, André Vincent, Henri Bousquet, Léon Dardel, Maurice Devies, Maurice L'Epine, le Baron Jacques de Gunzburg, Paul Leroy, Alfred Pacquement, le Vicomte Charles du Peloux, Pierre Richemond, Olivier Sainsère, Paul Salmon, Arnold Seyrig, Paul Valayer, Louis Vincent.

Sixième Résolution

L'Assemblée nomme : MM. Henry Lederlin, Edmond Odier et Jules Siegfried, Commissaires des Comptes chargés de faire le Rapport à la prochaine Assemblée Générale Annuelle, sur les comptes de l'exercice 1923.

